

**DECISION**

163.15

**Le Président du Directoire du Fonds Hassan II  
pour le développement économique et social**

- Vu le Dahir n°1-02-02 du 15 Kaada 1422 (29 janvier 2002) portant promulgation de la loi n° 36-01 portant création du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, notamment son article 12 ;
- Vu le statut régissant le personnel du Fonds Hassan II ;
- Vu la Circulaire n° 24/2012 du 06 Hija 1433 (22 octobre 2012) du chef de Gouvernement, fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics ;
- Vu la loi-cadre du Fonds Hassan II au titre de l'exercice budgétaire 2015 ;
- Vu les nécessités de service.

**DECIDE**

**Article Premier :** Le Fonds Hassan II pour le développement économique et social lance un appel à candidature pour le pourvoi du poste de Chargé de projet (Réf. : CP).

**Article 2 : Conditions de participation**

Cette opération est ouverte aux candidats de nationalité marocaine, âgés de 18 ans au moins et 45 ans au plus, remplissant les conditions et critères exigés tels qu'indiqués comme suit:

- Etre titulaire d'un diplôme des études supérieures (bac+4/5) en finances ou ingénieur d'Etat ;
  - Justifier d'une ancienneté d'au moins 3 ans dans le domaine du suivi de participations financières ou du suivi de la réalisation de projets d'infrastructures ;
- **Article 3 :** Les missions et les attributions relatives au poste précité ainsi que les compétences exigées sont décrites dans la fiche de poste ci-jointe.

**Article 4 : Dossier de candidature**

Les candidats intéressés doivent présenter un dossier comprenant les documents suivants :

- Une demande manuscrite signée par le candidat et mentionnant la référence du poste ;
- Un curriculum vitae avec photo récente ;
- Une copie certifiée conforme de la CIN ;
- Copie(s) certifiée(s) conforme(s) du ou des diplômes ;
- Copie(s) des attestations de travail justifiant l'expérience ;



**Article 5 :** Les dossiers de candidature doivent être déposés, contre accusé de réception, au secrétariat du Siège du Fonds Hassan II sis à Avenue Allal El Fassi, Complexe Administratif et Culturel de la Fondation Mohammed VI, Bloc A1, 3<sup>ème</sup> étage, Madinat Al Irfane, Hay Ryad – Rabat.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au **16 novembre 2015 à 12 heures**. Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, parvenus après le délai, ou non conformes aux conditions ci-dessus.

**Article 6 :** La liste des candidats répondant aux critères mentionnés à l'article 2 sera affichée dans les locaux du Fonds Hassan II et publiée sur le portail [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).

Ces candidats seront convoqués pour passer les épreuves suivantes :

Nature des épreuves	Durée	Note	Coefficient	Note éliminatoire
<b>Epreuve Ecrite :</b> 1- Sujet d'ordre général. 2- Sujet ou questions en relation avec le poste à pourvoir.	2 heures	Sur 20	1	08/20
	4 heures	Sur 20	2	08/20
<b>Epreuve Orale :</b> Entretien avec les membres de la commission de recrutement pour permettre d'évaluer l'aptitude du candidat à remplir les missions du poste.	30 mn	Sur 20	2	-

Ne seront admis pour passer l'épreuve orale que les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 dans l'épreuve écrite.

La liste des candidats admis à passer l'épreuve orale sera publiée sur le portail [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).

La note finale sera la moyenne entre la note de l'épreuve écrite et celle de l'épreuve orale.

**Article 7 :** Les candidats admis définitivement après l'épreuve orale ainsi que les candidats retenus sur la liste d'attente seront publiés sur le portail [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).

Pour le Président du Directoire  
Le Chef du Pôle Finances, Affaires Administratives  
et Juridiques .  
Signé : Oumaya BERRADA